

Objet : RS - Adoption du Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER)

- date de convocation le 31 octobre 2024
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi sept novembre à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Challes-les-Eaux, espace Bellevarde, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 52

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	Vincent Miguet
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	
Bellecombe-en-Bauges	Cyrille Causse
Challes-les-Eaux	James Hallay - Josette Rémy
Chambéry	Jimmy Bâabâa - Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Daniel Bouchet - Sophie Bourgade - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Sabrina Haerinck - Sylvie Koska - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Benoit Perrotton - Thierry Repentin Franck Morat
Cognin	
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	
La Compôte	
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux
La Ravoire	Grégory Basin - Frédéric Bret - Chantal Giorda
La Thuile	Jean-François Poitou
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	
Puygros	
Saint-Alban-Leyse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Valentin Hachet
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

- conseiller excusé représenté par un suppléant : 1

Eric Delhommeau

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 20

de Anne-Marie Barouti à Michel Dyen - de Michel Camoz à Alain Caraco - de Jean-Pierre Casazza à Gaëtan Pauchet - de Corinne Charles à Franck Morat - de Aloïs Chassot à Philippe Cordier - de Pierre Duperier à Philippe Ferrari - de Christelle Favetta-Sieyes à Jocelyne Gougou - de Jean-Pierre Fressoz à Corine Wolff - de Philippe Gamen à Serge Tichkiewitch - de Alexandre Gennaro à Grégory Basin - de Martine Lambert à Chantal Giorda - de Raphaële Mouric à Jean-Benoît Cerino - de Micheline Myard-Dalmais à Florence Bourgeois - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet - de Claire Plateaux à Sophie Bourgade - de Farid Rezzak à Marie Bénévise - de Alain Thieffinat à Brigitte Bochaton - de Alexandra Turnar à Sylvie Koska - de Céline Vernaz à Luc Berthoud - de Philippe Vuillermet à Martin Noblecourt

- conseillers excusés : 10

Stéphane Bochet - Max Joly - Laïla Karoui - Luc Meunier - Marine Mithieux - Sara Rotelli - Walter Sartori - Alain Saurel - Thierry Tournier - Jean-Maurice Venturini

GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Conseil communautaire du 07 novembre 2024

délibération n° 204-24 C

objet **RS - Adoption du Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER)**

Jean-Marc Léoutre, vice-président chargé du contrôle de gestion interne et externe, de la gestion déléguée, des moyens des services et de la commande publique, rappelle que la commande publique constitue un levier économique majeur sur le territoire national et participe à l'atteinte d'objectifs de développement durable.

L'article 13 de la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire a instauré l'obligation d'adoption et de publication d'un SPASER pour les acheteurs publics dont les dépenses dépassent 100 M€ HT annuels. Le décret [n° 2022-767 du 2 mai 2022](#) a ensuite abaissé ce seuil à 50 M€ HT à compter du 1^{er} janvier 2023.

Ainsi, le SPASER est un document obligatoire permettant d'ancrer la politique d'achats responsables de la collectivité.

Le volume des achats annuels de Grand Chambéry s'élève à près de 55 M€ HT. La Communauté d'agglomération, engagée depuis de nombreuses années en faveur du développement durable, poursuit donc sa démarche à travers l'élaboration de son premier SPASER. Celui-ci rassemble l'ensemble des actions qui pourront être mises en œuvre pour atteindre les objectifs d'achats responsables répondant aux défis écologiques, sociétaux et économiques du territoire de Grand Chambéry.

Il est construit autour de 4 axes majeurs :

- une commande publique responsable et performante,
- une commande publique au service de la prévention des déchets et de l'économie circulaire,
- une commande publique décarbonée,
- une commande publique au service de l'inclusion sociale.

Il s'inscrit en synergie avec le projet d'agglomération et les politiques de référence en matière de transition écologique :

- Plan climat-air-énergie territorial (PCAET),
- Plan de gestion de la ressource en eau (PGRE),
- démarche de réduction des déchets à travers l'élaboration d'un PLPDMA (Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés),
- Schéma directeur de transition énergétique (SDTE),
- label climat-air-énergie,
- démarche de numérique responsable.

Le comité de pilotage, composé des élus délégués à la commande publique, aux finances, à la transition écologique et au développement durable, à la gestion des déchets et l'économie circulaire et à l'insertion, se réunira annuellement afin de dresser le bilan de l'année écoulée et éventuellement actualiser les objectifs du SPASER.

Vu le code de la commande publique,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

Article 1 : d'approuver le Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables.

le président,
Thierry Repentin





**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **204-24 C**

Objet de l'acte :	RS - Adoption du Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER)
Classification Préfecture :	1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 5 - Autres
Date de l'acte :	07 novembre 2024
Annexe(s) :	SPASER

Identifiant de télétransmission :	073-200069110-20241107-lmc1H32359H1-DE
Identifiant unique de l'acte :	lmc1H32359H1

Date de transmission en Préfecture :	14 novembre 2024
Date de réception en Préfecture :	14 novembre 2024
Date de publication sur le site internet:	jeudi 14 novembre 2024